

**RAPPORT**  
**Au conseil communal de Bullet**

**De la Commission des Bâtiments et de la Commission des Finances**  
**chargées d'examiner le préavis n° 05-2021**  
**« Proposition de vente du complexe des Planets »**

**Commission des Bâtiments**

Président	Luca Grand-Guillaume-Perrenoud
Membres présent(e)s	Karen Mermod Gilles Gander Rudolf Widmer
Suppléante présente	Cécile Joseph
Membre excusé	Lucien Previtali
Suppléante non appelée	Sandra Blaser

**Commission des Finances**

Président	<del>Olivier Chabtaix</del> <i>Recusé</i>
Membres présent(e)s	Fabienne Candaux-Rey Gaëlle Pernoux Alexandre Genoud
Membre excusé	Yves-Alain Previtali
Suppléant présent	Patrick Aubort
Suppléant non appelé	Louis Thévenaz
Syndique présente	Maude Gonthier
Municipaux présents	Malik Boukhris Serge Gander

**Rapport**

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers-ères,

La Commission des Bâtiments et la Commission des Finances se sont réunies le lundi 27 septembre 2021, ainsi que le mardi 28 septembre 2021 afin d'examiner le préavis susmentionné.

Lors de la rencontre du 28 septembre 2021, Maude Gonthier, Syndique, Malik Boukhris et Serge Gander, Municipaux, étaient présents et ont répondu à nos questions et nous tenons à les remercier.

La vente du « complexe des Planets » est un dossier très important pour notre commune. Effectivement, cette zone est un point stratégique clé pour le développement économique-touristique de notre région. Après les deux séances de travail, le constat partagé entre les deux commissions est que ce secteur doit rester dédié à une exploitation touristique, ceci lié

à la proximité directe des activités hivernales (ski alpin, ski de fond, raquettes et randonnées) ainsi que le développement touristique futur du Balcon du Jura sur les 4 saisons.

Également, les commissions ont jugé que la gestion de ce type d'établissement doit être confiée à un professionnel privé plutôt que de rester sous la responsabilité d'une commune. Les résultats financiers de ces dix dernières années, ainsi que les investissements consentis n'ont pas permis de garantir une exploitation bénéficiaire. La reprise par un professionnel privé pourrait améliorer la situation financière, ainsi que le rendement de l'établissement. Plusieurs autres pistes ont été évoquées, comme par exemple une vente en PPE du bâtiment, celle-ci n'ayant pas été retenue au vu de la difficulté des opérations à entreprendre. Également, il faut noter un manque d'attractivité pour un potentiel acheteur à reprendre uniquement la partie restauration du complexe, le point fort de ce lieu étant justement une activité multi-sectorielle avec des rentrées locatives.

### **CONCLUSION**

Fondé sur ce qui précède, sur la base des résultats financiers de ces dernières années, ainsi que sur l'importance stratégique et économique-touristique de la zone des Planets et de son développement futur, nous vous demandons, Madame La Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers-ères, de prendre la décision suivante :

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLETT**

Sur proposition de la Municipalité, a entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### **DECIDE**

- D'autoriser la Municipalité à lancer un appel d'offre pour la mise en vente du bâtiment « Complexe des Planets ».
- Que les commissions des Bâtiments et des Finances devront être consultées avant l'attribution de vente au potentiel futur acheteur. La décision finale restant de la compétence municipale.
- Qu'en cas de dossier répondant aux critères fixés par les commissions et la Municipalité conformément aux points cités ci-dessus, le Conseil donne son accord à la Municipalité pour cette vente.


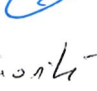
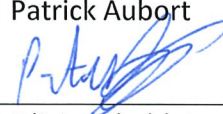


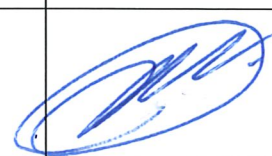
Fait à Bullett, le 28 septembre 2021

Le rapporteur pour les commissions des Bâtiments et des Finances,

Luca Grand-Guillaume-Perrenoud



Membres et suppléants lors de la votation du 28 septembre 2021.

Commission des Bâtiments		Commission des Finances	
Cécile Joseph		Fabienne Candaux-Rey	
<del>Karen Mermod</del>		Gaëlle Pernoux	 Rapport Visconti
<del>Gilles Gander</del>		Patrick Aubort	
Luca Grand-Guillaume-Perrenoud		Olivier Chablaix	 RÉCUSE
Rudolf Widmer		Alexandre Genoud	

